

Maîtriser l'essentiel du droit du travail :

Sécuriser ses pratiques managériales et RH

Cette formation en droit du travail, animée par un avocat, vous permet de maîtriser les fondamentaux juridiques essentiels à la gestion des ressources humaines. Elle offre une vision claire des obligations légales, des outils concrets pour sécuriser vos pratiques et une prévention efficace des risques contentieux.

Elle s'adresse à toute personne amenée à encadrer, recruter, déléguer ou appliquer la réglementation du travail au sein d'une structure. Grâce à une pédagogie alternant théorie, mises en situation et échanges concrets, vous renforcerez votre posture professionnelle dans le respect du droit.

Elle permet également de répondre aux enjeux actuels de conformité juridique, d'évolutions législatives et de gestion sociale des équipes. Vous repartirez avec des réflexes juridiques utiles au quotidien, une meilleure lecture des textes et la capacité de réagir face à des situations à risque.

Le public concerné : Dirigeants, Responsables RH, Managers, Encadrants, Chefs d'entreprise.

Les prérequis : Pas de prérequis

Les objectifs :

- ✓ Maîtriser les bases du droit du travail et ses acteurs clés.
- ✓ Sécuriser la gestion du contrat de travail, de l'embauche à la rupture.
- ✓ Appliquer les obligations légales de l'employeur pour prévenir les risques juridiques.

La durée : A partir de 7 heures (2 demi-journées avec possibilité le samedi matin).

Le délai d'accès : A partir de 3 semaines à la réception de la demande

Le programme :

- ✓ Identifier les principales sources du droit du travail, comprendre le rôle des institutions clés dans l'application et le contrôle des règles en entreprise, ainsi que les voies de recours possibles et les délais associés.
- ✓ Maîtriser la rédaction, la gestion et les modifications du contrat de travail en identifiant les types, les clauses sensibles et les précautions pour éviter les litiges.
- ✓ Assurer les obligations légales de l'employeur en santé, sécurité, égalité, formation, gestion du temps de travail et encadrement disciplinaire sécurisé.
- ✓ Gérer les différentes formes de rupture de contrat dans le respect des procédures légales, des conventions collectives et du dialogue social.

